

SECTION 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT

Identification du produit : Sanihealth Labs Lingettes désinfectantes à 70 % IPA

Fabricant pour.....Sanihealth Labs Inc.

75 Hempstead Dr unit 2, Hamilton ON L8W 2Y6

Téléphone de contact:(905)540-4315

NPN: 80127227

SECTION 2 Identification des produits chimiques dangereux

Nom chimique : Alcool isopropylique Numéro CAS 67-63-0 70 % V/V

Classification du mélange

Liquide incolore clair. Alcoolique.

Ces matières sont classées comme dangereuses en vertu des règlements de l'OSHA des États-Unis (29CFR 1910.1200) (Hazcom , 2012) et des règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Classification des dangers Liquides inflammables - Catégorie 3

Lésions oculaires graves/irritation des yeux - Catégorie 2A

Peut causer de la somnolence ou des étourdissements catégorie 3

Éléments d'étiquette

Pictogramme(s) de danger



Mot indicateur : Avertissement

Mention(s) de danger

H226 Liquide et vapeur inflammables.

H319 provoque une irritation oculaire grave.

H336 Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

Mise(s) en garde

Obtenez des instructions spéciales avant utilisation.

Ne pas manipuler tant que toutes les précautions de sécurité n'ont pas été lues et comprises.

Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Tenir à l'écart de la source électrique, y compris statique

Ne respirez pas la brume ou la vapeur.

En cas d'exposition ou de personne concernée : Obtenez un avis ou une attention médicale.

SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage. Si l'irritation des yeux persiste : Obtenez un avis ou une attention médicale.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Identité chimique:

Alcool

Nom commun / Ingrédient actif:

Alcool isopropylique 70% V / V

SAE :

67-63-0

Ingrédients:

Ingrédient	Cas #	%
Alcool isopropylique	67-63-0	60 - 70
Eau (Aqua)	7732-18-5	30-40

SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

En cas de contact visuel: Rincer les yeux pendant 15 minutes avec de l'eau et contacter le médecin ou Centre antipoison.

En cas de contact avec la peau: **Destiné au contact avec la peau.** En cas d'irritation, rincer la peau pendant 15 ans minutes avec de l'eau, si l'irritation continue contacter le médecin ou Centre antipoison.

En cas d'inhalation : Montrez des signes d'intoxication, retirez la personne de la zone et contactez immédiatement le médecin ou le centre antipoison.

Si Ingré / Avalé: Contactez immédiatement le médecin ou le centre antipoison.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur: Vaporisateur d'eau, mousse résistante au brouillard ou à l'alcool

Procédure spéciale de lutte contre les incendies : Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants exposés au feu et structures, utiliser un spray d'eau pour disperser la vapeur, l'usure
Appareil respiratoire autonome.

Risque d'explosion : Les inflammables peuvent être enflammées par la chaleur, les étincelles et les flammes

Cote NFPA Santé 2 Incendie: 3 Réactivité: 0 Autre: 0

SECTION 6 MESURES RELATIVES AUX REJETS ACCIDENTELS

Déversement important : Recueillir les matériaux avec des matériaux non étincelants et les éliminer en fonction de Réglementation locale et fédérale

SECTION 7 MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Éviter les sources d'inflammation, d'étincelle, de flamme, Stocker à des températures inférieures à 35 °C ou 95°F

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE

Mesures de protection individuelles : Déversements importants : EPI de classe B

Mesures spéciales de protection : Enlever toutes les sources d'inflammation

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Lingettes saturées de liquide. Liquide incolore / Vapeur invisible

Odeur: Odeur d'alcool, odeur étouffante, odeur douce

Point de fusion/point de congélation : non déterminé

Point d'ébullition: 82° C

Solubilité dans l'eau : soluble

pH: 4-6,9

Pression de vapeur: non déterminée

Densité @ 20°C 0.87 g/cm³

Point d'éclair > ou = 23 °C ou 73,4°F

Température d'auto-inflammation: non déterminée

Taux d'évaporation non déterminé

SECTION 10.	STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
--------------------	--------------------------------

Matériaux pour l'emballage ou l'embouteillage:	Stable
Réactions dangereuses avec:	Oxydants forts et acides inorganiques forts
Produits de décomposition dangereux :	dioxyde de carbone et monoxyde de carbone
	Monoxyde de combustion.

SECTION 11 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Effets aigus:	Aucun connu avec une utilisation normale.
Données d'irritation Peau:	Aucun rapport
Données d'irritation Yeux:	Aucun connu avec une utilisation normale.
Autres	Picotements, rougeurs et irritations.

SECTION 12	INFORMATION ÉCOLOGIQUE
-------------------	-------------------------------

Composant : Alcool isopropylique (IPA), No CAS : 67-63-0

Écotoxicité :

L'ingrédient actif (IPA) est toxique pour la vie aquatique à des concentrations élevées, mais le risque posé par les lingettes est minimal dans des conditions d'utilisation normales.

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas, tête-de-boule) : 9 640 mg/L (96 h) – OCDE 203

Toxicité pour les daphnies : CE50 (Daphnia magna) : 5 102 mg/L (24–48 h) – OCDE 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Scenedesmus quadricauda) : > 1 000 mg/L (72 h)

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Pseudomonas putida) : 1 050 mg/L (16 h)

Persistence et dégradabilité :

L'IPA est facilement biodégradable. >95 % de biodégradation en 5 à 15 jours (OCDE 301).

Potentiel de bioaccumulation :

Faible potentiel de bioaccumulation. Log Kow = 0,05.

Mobilité dans le sol :

L'IPA est très mobile et soluble dans l'eau. Un lessivage est possible si les lingettes sont éliminées de manière inappropriée.

Risque environnemental lié aux lingettes (produit formulé) :

Les lingettes ne devraient pas représenter un risque environnemental majeur lorsqu'elles sont éliminées correctement.

Ne pas jeter dans les toilettes. Éliminer conformément aux règlements municipaux sur les déchets solides.

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ALIÉNATION

Disposer conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

SECTION 14 RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Produit classé comme dangereux pour le transport : OUI X No _____

RENSEIGNEMENTS DU DOT (49 CFR) :

DOT Nom de transport: Isopropanol

Dot Hazard Class (es) 4.1

Identification des produits UN 3175

Groupe d'emballage II

CHAPITRE 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Classification et étiquetage EC : Sans objet.

Symbole : Non déterminé.

Phrase de risque : (par étiquette) Inflammable, tenir à l'écart des flammes

Conseils de sécurité : (par étiquette) Lorsque vous utilisez ce produit, éloignez-vous des yeux. Arrêtez d'utiliser ce produit: Si une irritation de la peau et des rougeurs se développent. Si l'état persiste pendant plus de 72 heures, consultez un médecin.

Pour usage externe uniquement

Tenir hors de portée des enfants. En cas d'ingestion, demandez de l'aide ou contactez immédiatement le centre antipoison.

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Cotes de la National Fire Protection Association (NFPA) (estimées) : Ces renseignements sont destinés uniquement à l'utilisation de personnes formées au système de la NFPA.

Santé : 2

Inflammabilité : 3

Réactivité : 0